



anneau rouge



Lavoir Fontaine



Monument historique



Panneau d'informations



Point de vue
Table
d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

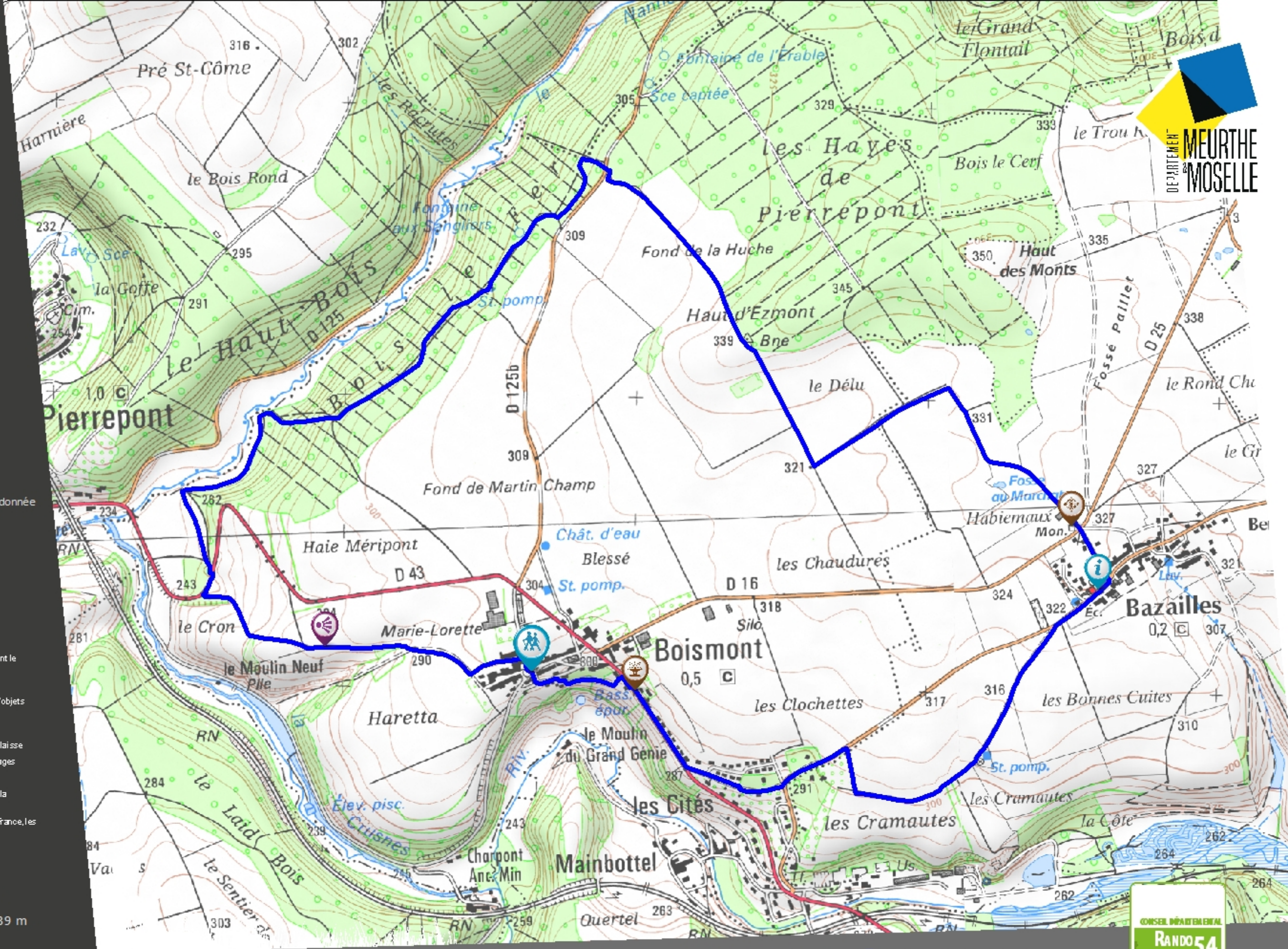
Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



0 240 480 Mètres

DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018



DEPARTEMENT MEURTHE
ET MOSELLE

Sentier de Marie-Lorette Itinéraire d'intérêt local



9 km - 2h45

Itinéraire pédestre

Départ principal
Boismont
Eglise de Boismont



Contact : Club Vosgien de la Vallée de la Chiers - <http://www.club-vosgien-longuyon.com/contactez-nous>